

# Déclaration des étudiant·e·s en médecine concernant l'engagement dans la pandémie du Covid19 - garantie de la formation

Commission de la formation de la **swimsa** (Swiss Medical Students' Association)  
Décembre 2020

## Contexte

La situation actuelle de la pandémie a mené au changement à la fois du travail dans les métiers de la santé et à l'objectif principal des hôpitaux. Les soins aux patient·e·s souffrant du Covid-19 exigent un grand nombre de ressources, et les étudiant·e·s en médecine stagiaires sont de plus en plus employé·e·s dans les centres de dépistage du Covid tout comme pour la ligne d'assistance téléphonique. L'emploi d'étudiant·e·s en médecine dans ces tâches peut initialement être éducatif et justifié, mais comme pour tout travail répétitif, l'effet d'apprentissage diminue avec le temps, laissant de côté un enseignement pratique, général et de haute qualité. Une enquête menée à l'Université de Zurich auprès des étudiant·e·s de 5ème année d'études (étudiant·e·s stagiaires) a montré que ce problème est actuellement de grande importance: pour plus de la moitié (58,6%) des étudiant·e·s interrogé·e·s, les tâches répétitives dans le cadre du Covid-19 occupaient plus de 10% de leur temps de travail.<sup>1</sup>

La **swimsa**, en tant que porte-parole de plus de 8000 étudiant·e·s en médecine en Suisse, s'engage en faveur d'une formation de haute qualité pour les étudiant·e·s en médecine. Son engagement est clairement indiquée dans la "Déclaration sur la formation pendant le COVID-19"<sup>2</sup>. L'objectif de ce document est de présenter la position des étudiant·e·s en médecine suisses quant à l'importance de la formation pendant l'année de stages et de recommander des solutions dans le contexte de la situation de pandémie.

## Avis des étudiant·e·s en médecine suisses

Le commission de la formation de la **swimsa** représente les préoccupations des étudiant·e·s en médecine suisses en ce qui concerne leur formation, même en temps de crise. Malgré la situation actuelle de pandémie, la formation est et reste d'une haute importance pour l'avenir et de la plus importante pertinence sociale. Le bien-être des patient·e·s est la première priorité de la formation. Il est donc fondamentale que les étudiant·e·s en médecine aient la possibilité d'acquérir des compétences cliniques pendant leurs études et surtout pendant l'année de stages. C'est la seule façon d'atteindre les objectifs de formation de PROFILES<sup>3</sup>, qui garantissent un traitement professionnel et de haute qualité des patient·e·s d'aujourd'hui et de demain. Cela n'est pas moins important en période de crise dans le cadre de la pandémie du

<sup>1</sup> Le sondage a été réalisé du 28.10.20 au 07.11.20 par le représentant des étudiant·e·s en médecine de 5ème année de l'Université de Zurich. 152 étudiant·e·s y ont participé. Les délégué·e·s de toutes les facultés de médecine suisses ont traité le sujet le 28.11.20 lors de la réunion nationale de la commission de la formation de **swimsa**, la pertinence nationale a été clarifiée et les demandes ont été adoptées.

<sup>2</sup> Déclaration sur la formation pendant le COVID-19, <https://swimsa.ch/de/ausbildung/politik>, consulté le 28.12.2020

<sup>3</sup> PROFILES, <https://www.profilesmed.ch/>, consulté le 20.12.2020

Covid-19 - au contraire. L'impact de la crise montre que les futurs médecins devront relever de grands défis en étroite collaboration avec les autres disciplines:

La population vieillissante et multimorbide, les nouvelles thérapies et les effets du réchauffement climatique sur la santé auront un impact significatif sur le monde du travail des jeunes médecins. Pour pouvoir faire face à cela, les étudiant·e·s doivent y être préparé·e·s pendant la formation pratique.

### **Un travail routinier et monotone au lieu d'une formation variée au lit du patient**

Les nombreux engagements des étudiant·e·s en médecine dans les services de santé ont montré leur volonté de pouvoir contribuer à faire face et surmonter cette crise. Cependant, en plus de ces engagements bénévoles ou payés, il devient de plus en plus évident que les étudiant·e·s en médecine stagiaires sont déployé·e·s pour des travaux monotones et routiniers n'ayant aucun lien avec la formation en question, comme faire des tests de Covid ou donner des informations sur la ligne d'assistance Corona. Un travail répétitif comme celui-là ne rend justice à aucun aspect de la formation et nuit à l'expérience de travail et d'apprentissage des étudiant·e·s stagiaires dans le service choisi en question. La situation est encore aggravée par l'omission de formations continues et par l'enseignement plus compliqué en général, de sorte que dans divers cas, la réalisation des objectifs d'apprentissage selon PROFILES<sup>4</sup> est compromise. Dans ce cas la **swimsa** a constaté deux problèmes: d'une part, la qualité de l'enseignement des étudiant·e·s en médecine concerné·e·s en année de stage souffre, et d'autre part, les étudiant·e·s concerné·e·s sont payé·e·s de façon inégale par rapport à d'autres auxiliaires employé·e·s.

### **Engagement "Covid" pendant la formation : Oui, mais rémunéré correctement**

La **swimsa** voudrait insister sur le fait que les problèmes mentionnés ci-dessus sont préoccupants et souhaiterait souligner la justesse de la devise qui pourrait concerner ces dernières: travail égal - salaire égal. Il est incompréhensible que les étudiant·e·s en médecine faisant le même travail que le personnel temporaire rémunéré à l'heure (par exemple, des étudiant·e·s de facultés autres que médecine ou des étudiant·e·s en médecine d'années inférieures) soient moins bien payé·e·s. En outre, les étudiant·e·s en médecine en année de stage travaillent pour un salaire de stagiaire et donc relativement peu rémunéré, ce qui est justifié par la valeur formative de l'emploi. À cet égard, il est d'autant plus important que les hôpitaux puissent garantir une formation complète des médecins. Si cette formation est clairement inférieure à la normale, et si les étudiant·e·s sont également employé·e·s pour un travail sans terme formatif, une compensation financière est indispensable.

### **Demande de la swimsa**

Les étudiant·e·s en médecine suisses comprennent et respectent dans une certaine mesure l'impact de la situation épidémiologique due au SRAS-CoV-2 sur leur année de stage et se félicitent de la poursuite des stages. Néanmoins, la **swimsa** formule deux demandes essentielles afin de pouvoir préserver l'aspect éducatif et d'équité.

Les institutions de formation des étudiant·e·s en médecine en année de stages tout comme les hôpitaux en accord avec les Universités, doivent veiller à ce que **la formation des**

---

<sup>4</sup> Dans le sondage réalisé auprès des étudiant·e·s en année de stages (5<sup>ème</sup> année) de l'Université de Zurich,  $\frac{3}{4}$  des étudiant·e·s ont décrit un changement dans la structure de l'année de stages, qui concerne en particulier la suppression de formations continues, la diminution du contact avec les patient·e·s et l'augmentation du travail répétitif en raison du COVID19 (stations de tests, soutien de la Hotline).

**étudiant·e·s soit aussi complète que possible.** Plus précisément, le travail lié au Covid-19 avec un faible effet d'apprentissage (comme les tests de Covid-19 et le service d'assistance téléphonique) ne devrait pas prendre plus d'une demi-journée par semaine pendant la période du stage concerné. La **swimsa** comprend la forte demande actuelle de main-d'œuvre pour ces emplois, mais tient à souligner que la formation clinique, telle qu'elle se déroule pendant l'année de stages, est un élément central dans la formation d'un·e médecin et pour l'obtention du diplôme fédéral.

En outre, les étudiant·e·s stagiaires devraient être rémunéré·e·s de la même façon que les employé·e·s temporaire·e·s payé·e·s à l'heure qui effectuent le même travail. Il est intenable que les étudiant·e·s stagiaires soient retiré·e·s de leurs postes respectifs pour effectuer un travail sans grand effet d'apprentissage à la place du stage. En faisant cela elles/ils passent à côté d'une partie importante de leur éducation sans être rémunéré·e·s équitablement. Des **conditions de travail équitables, y compris une rémunération adéquate**, doivent être créées ici, en particulier lorsque des étudiant·e·s d'autres volées sont employé·e·s dans la même institution à un salaire horaire adéquat.

Le **swimsa** appelle spécifiquement à un dialogue entre les étudiant·e·s en médecine, les facultés de médecine et les hôpitaux. Les étudiant·e·s souhaitent tout particulièrement le soutien des facultés et appellent les hôpitaux universitaires à donner le bon exemple en mettant en œuvre ces demandes.